

Certificat de formation continue

CAS Droit de la responsabilité civile et des assurances

Mars – octobre 2026



En coopération avec le Centre du droit de la responsabilité civile, des assurances privées et sociales (REAS)

Contenu

Le programme proposé vous offre la possibilité de vous former dans des domaines du droit de première importance et vous ouvre de nombreuses perspectives professionnelles. En suivant les cours de cette formation, vous obtiendrez un diplôme qui vous assurera des connaissances approfondies et vous préparera à une pratique spécialisée. Vous apprendrez ce que votre formation universitaire classique ne vous a pas enseigné et vous acquerrez un savoir-faire qui vous permettra de résoudre des cas complexes.

Programme

Module 1 | Jeudi 26 au samedi 28 mars 2026

Introduction, assurance-accidents et invalidité, prévoyance professionnelle

Module 2 | Jeudi 30 avril au samedi 2 mai 2026

Concordance, surindemnisation, assurances privées

Module 3 | Jeudi 25 au 27 juin 2026

Responsabilité civile – fondements, causalité, calcul du dommage, perte de soutien, tort moral

Module 4 | Jeudi 24 au 26 septembre 2026

Responsabilité civile – prescription, responsabilité médicale, responsabilité du fait des produits, responsabilité de l'Etat, accidents de chantier

Module 5 | Jeudi 22 au 24 octobre 2026

Coordination extra-systémique, droit préférentiel du lésé

Examens : Semaine du 14 décembre 2026

Remise des diplômes et fête de clôture : Jeudi 28 janvier 2027

Certificat et crédits ECTS

Au terme de l'examen à la fin des cours, vous obtenez un CAS en droit de la responsabilité civile et des assurances (10 points ECTS) de l'Université de Fribourg.

Public cible

Le programme s'adresse aux juristes qui souhaitent développer une pratique en droit de la responsabilité civile et des assurances, sociales et privées.

Direction académique et responsables de formation

Franz Werro, Professeur à l'Université de Fribourg et au Georgetown University Law Center, Washington (DC)

Anne-Sylvie Dupont, Professeure aux Universités de Genève et de Neuchâtel

Muriel Vautier Eigenmann, Avocate spécialiste FSA, Docteure en droit, Lausanne

Enseignant·e·s

L'équipe enseignante est composée de personnes hautement spécialisées dans la matière du cours. Quelques professeur·e·s d'université se mélangent à des praticien·ne·s chevronné·e·s:

Frédéric Bernard, Professeur à l'Université de Genève

Antonella Cereghetti Zwahlen, Avocate spécialiste FSA, Lausanne

Rachel Christinat, Avocate, Docteure en droit, Neuchâtel

Emilie Conti Morel, Avocate spécialiste FSA, Genève

Anne-Sylvie Dupont, Professeure aux Universités de Genève et de Neuchâtel

Alexandre Guyaz, Avocat spécialiste FSA, Docteur en droit, Lausanne, chargé de cours à l'Université de Fribourg

David Ionta, Collaborateur scientifique, titulaire d'un CAS en droit de la responsabilité civile et des assurances et d'un CAS en médecine d'assurance, spécialiste en assurances sociales avec brevet fédéral et spécialiste en assurances privées avec brevet fédéral

Jeanne-Marie Monney, Avocate spécialiste FSA, Lausanne

Corinne Monnard Séchaud, Avocate spécialiste FSA, Lausanne

Arnaud Nussbaumer, Avocat à Genève, Professeur à UniDistance, Chargé de cours à l'Université de Fribourg

Alexis Overney, Avocat spécialiste FSA, Fribourg

Julien Pache, Avocat spécialiste FSA, Lausanne

Pascal Pichonnaz, Professeur à l'Université de Fribourg

Géraldine Paratte, Dre méd., MD, MME, spécialiste en médecine interne générale et en médecine intensive, experte certifiée SIM

Muriel Vautier Eigenmann, Avocate spécialiste FSA, Lausanne, Docteure en droit

Sébastien Voegeli, Avocat spécialiste FSA, Genève

Franz Werro, Professeur à l'Université de Fribourg et au Georgetown University Law Center, Washington (DC)

Lieu et horaire

Centre de formation continue de l'Université de Fribourg, 9h15 – 17h00

Finance d'inscription

CHF 10'500.–

Le prix comprend le matériel de cours, les frais d'examen et les rafraîchissements.

Délai d'inscription

23 janvier 2026

Information et coordination

Service de la formation continue, Université de Fribourg

Rue de Rome, 1700 Fribourg

Tél. 026 300 73 46

E-mail: formcont@unifr.ch

Conditions d'annulation

Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer par écrit.

Frais d'annulation :

Jusqu'à 90 jours avant le début de la formation CHF 300.–

Entre le 89e et le 60e jour avant le début de la formation 10%

Entre le 59e et le 30e jour avant le début de la formation 60%

Moins de 30 jours avant le début de la formation la totalité du montant d'inscription est due

Exception : proposition d'un participant-e de remplacement dont le dossier est accepté par le Comité directeur (dans ce cas-ci, seuls les frais administratifs seront retenus).

L'abandon en cours de formation n'implique pas de remboursement.

Si le nombre d'inscriptions pouvant être retenues est insuffisant, le Comité directeur se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation, ce qui implique alors un remboursement total et immédiat de vos frais d'inscription.

Inscription en ligne > www.unifr.ch/formcont